

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai la désagréable mission de vous informer de la liquidation volontaire de l'asbl Centre Galilée qui, après 43 ans d'existence et de présence à Leuven puis à Louvain-la-Neuve, a fermé ses portes le 18 décembre 2009.

Depuis 1966, et jusqu'à présent, le Centre Galilée asbl a travaillé à la vulgarisation des sciences et des technologies au service de la société, à la satisfaction de ses membres et sympathisants. Les activités de vulgarisation, les services et les formations ont toujours été fort appréciés par tous les participants comme ils l'ont confirmé à de très nombreuses reprises.

Le Centre Galilée a été reconnu en 1973 par la Communauté française de Belgique en tant qu' «Organisation générale d'éducation permanente et de services» et a perçu à ce titre et jusqu'en 2008, des subsides annuels permettant la poursuite et le développement de ses activités.

En 2003, la Communauté française a promulgué un nouveau décret concernant l'Education permanente et, en fin d'année dernière, a décidé de ne pas reconnaître les activités du Centre Galilée dans le cadre de leur nouveau décret et de ne plus allouer les subsides à partir de 2009. Cette situation a mis le Centre Galilée dans l'impossibilité de poursuivre ses activités.

L'Assemblée Générale du 28 septembre 2009 a donc décidé de dissoudre l'asbl et d'arrêter ses activités le 31 décembre 2009. Elle a aussi décidé de me confier la tâche de liquider l'asbl.

Je reste donc à votre disposition pour toute affaire courante.

Votre dévoué

René Kinsoen,
Ex Administrateur gérant,
Liquidateur.